



Programme de Réduction des Risques de Catastrophes naturelles (RRC) Phase II (extension)

Pourquoi un tel programme

En Haïti, plus de 96 % de la population sont exposés à au moins deux dangers naturels. Dans ce contexte, le programme RRC vise à réduire les risques naturels au niveau local en renforçant les compétences des acteurs de la RRC pour assurer la gouvernance locale des risques dans trois communes du département du Sud-Est (Jacmel, Cayes Jacmel et La Vallée de Jacmel).

Objectifs du programme

- Les populations connaissent les risques naturels et participent à leur réduction par des mesures de préparation et de prévention.
- Les capacités locales sont renforcées et des processus sont institutionnalisés pour une gestion locale intégrée des risques et désastres.
- Les capacités nationales à générer des outils d'analyse et de gestion des risques naturels utile au niveau local sont améliorées.

Les activités

Le projet est axé sur trois différents niveaux:

1) Au niveau communautaire

- Appuyer la réalisation de mesures de réduction des risques et des activités génératrices de revenu au bénéfice de 1750 familles.
- Intégrer la thématique RRC dans le curricula scolaire, par la formation de 30 enseignants et 1'000 élèves sensibilisés.
- Sensibiliser et former la population sur la connaissance des risques et les mesures de prévention et préparation, visant 25'000 personnes.
- Formation sur les bonnes pratiques de construction pour 150 propriétaires de maison et 100 artisans.

2) Au niveau communal

- Mettre en place un processus opérationnel de gestion des permis de construire.
- Appuyer des institutions locales à la planification et gestion de projets de gestion et réduction des risques.

3) Au niveau national

- Former des professionnels nationaux sur la planification des ouvrages de mitigation.
- Valoriser les compétences des professionnels nationaux et des cartes de dangers auprès des décideurs locaux et institutions, par l'appui pour des analyses d'aléa, des études et outils de la réduction et gestion de risques.

Budget : CHF 5'207'000

Mise en œuvre

Implémentation directe de l'Ambassade Suisse par son bureau de Projet Directs à Jacmel

Groupes cibles

Niveau communautaire: Des familles, enseignants, élèves, artisans, propriétaires de maison et des organisations communautaires de base.

Niveau communal: Des techniciens et cadres des mairies, d'institutions déconcentrées et d'organisations de la société civile, les comités déconcentrés de la DGPC.

Niveau national: Différentes institutions nationales, notamment l'UEH ainsi que d'autres institutions techniques (BME, CNIGS, LNBTP, CNSA) actifs dans la formation en RRC ainsi que dans l'analyse, la cartographie et la gestion des risques.

Durée

Septembre 2018 à août 2022



Etablissement de micro terrasses par les organisations communautaires de base de Morne à Brûler (La Vallée)

Pour d'amples informations, veuillez contacter

Ambassade de Suisse en République d'Haïti

12, Rue Ogé
Place Saint-Pierre
Pétion-ville/Port-au-Prince
Haïti
BP. 15164
6410 Pétion-Ville/Port-au-Prince – Haïti

Tél. +509 2812-6500

www.eda.admin.ch/portauprince